

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 54 (1992)

Heft: 12

Artikel: "On peut même louer un trax!"

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1084816>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

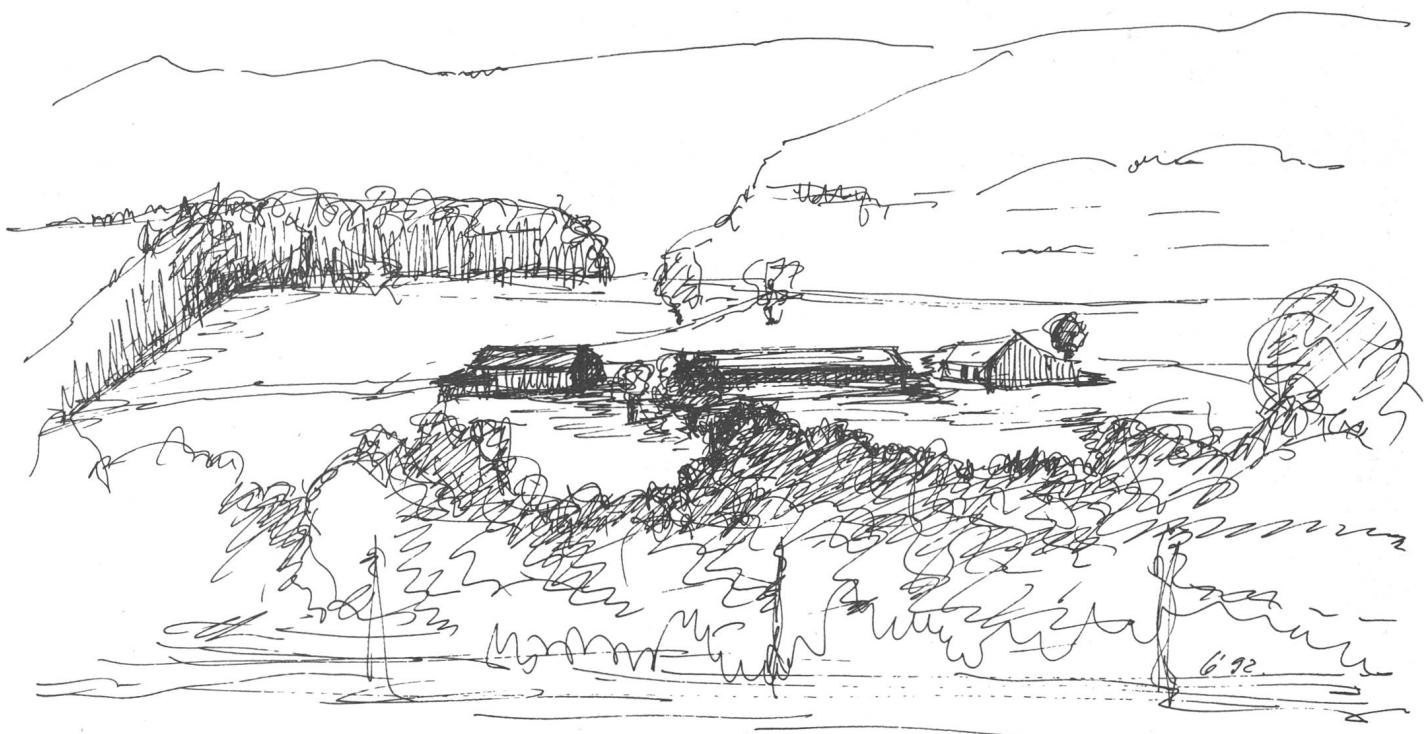
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Construction exemplaire d'un nouveau rural

«On peut même louer un trax!»

De solides façades, bien-être pour hommes et bêtes ... mais avec un minimum de dépenses. Le nouveau domaine de Hannes et Elsbeth Löhrlí répond aux critères évoqués.

Il est rare que la grandeur du domaine des parents, c.-à-d. celui des enfants, permette d'organiser l'exploitation de manière à assurer l'existence de deux familles. Heureux par exemple celui qui peut mettre sur pied une entreprise collective. Heureux ceux qui comme Hannes et Elsbeth Löhrlí peuvent compter sur une surface suffisamment vaste et remaniée, à quelque distance toutefois de l'exploitation parentale. Ils ont pu ainsi réactiver un ancien domaine, reconstituant habitat et rural. Du point de vue juridique, il ne s'agit pas d'une nouvelle construction au sens

propre du terme mais plutôt d'un «assainissement d'exploitation». Et même si cela n'entre pas forcément dans le cadre de nos considérations, relevons par contre la situation panoramique exceptionnelle du domaine qui, sis sur les hauteurs en amont du confluent de la Töss et du Rhin, a été rénové de façon efficace.

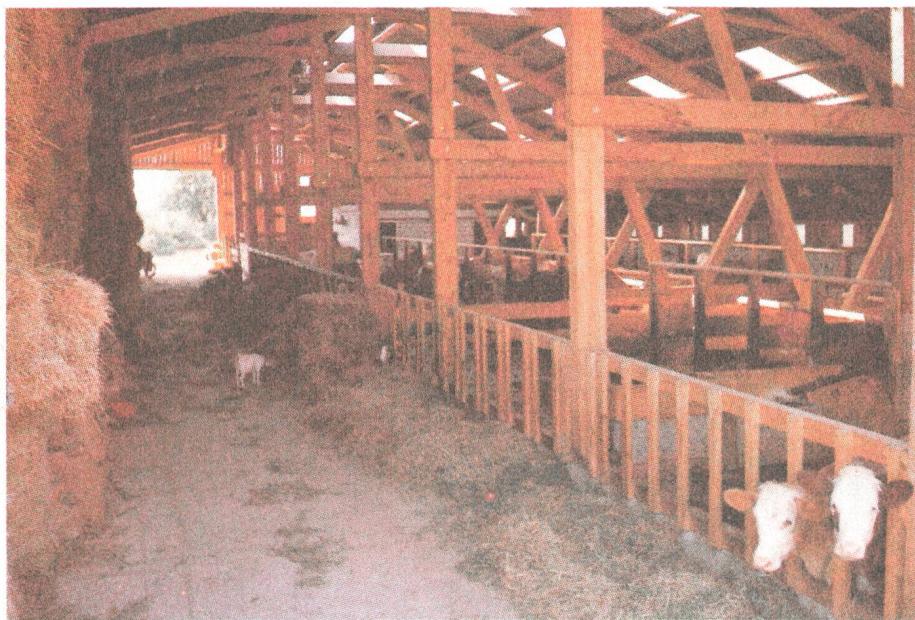
Inspiration

La phase de construction a duré d'octobre 1990 à mai 1991 tandis que la pla-



Hannes et Elsbeth Löhrlí avec Michèle, Tobia et Katja.
(Photos: Zw.)

nification et les procédures de soumission ont pris plus de deux ans. En réalité, Hannes Löhrlí estime que le temps passé à discuter des idées et à planifier était une phase très importante et captivante: «Des idées, nous en avions en réserve: elles furent discutées, rejetées, révisées et re-développées!» C'est là que l'architecte (Urs Löhnert, Bâle) intervient, se laisse inspirer, juge si les idées sont réalisables, donne des impulsions, esquisse, encourage les opinions, développe de propres projets, coordonne et soumet le tout aux autorités.

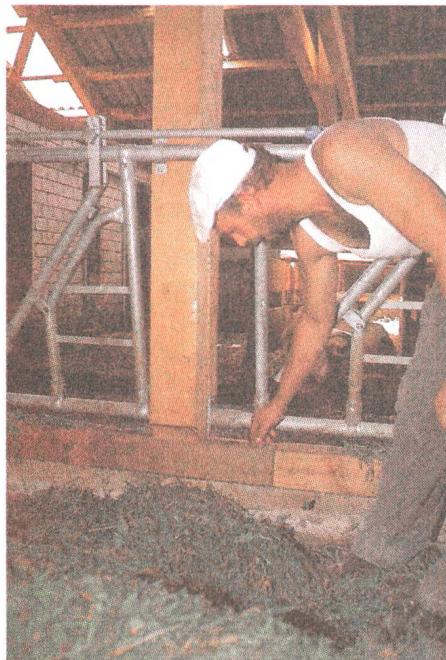


Bois et de lumière en abondance.

(Photo: U. Löhnert)

Une solution astucieuse

Comme étable, on a choisi une stabulation libre construite entièrement en bois et non isolée. Alors que le débitage et le façonnage des structures en bois sont du ressort du charpentier, le montage sur place est l'affaire du maître d'œuvre et de ses aides qui érigent tout d'abord les fondations, le socle de béton et marquent les renflements.



Les piliers contrebutent sur du bois dur. L'absence d'acier évite la corrosion.

Le rural tient compte du terrain en pente et l'utilise. Côté pente, la paroi en béton sert de mur de soutien alors qu'en aval elle délimite les silos-tranchées. Le tas de fumier stocké dans le prolongement du couloir d'évacuation profite d'une différence de niveau de 2.50 m. (distance entre le sol du couloir et le fond de la fosse). En passant sur des grilles, le lisier se sépare du fumier et se déverse dans le canal transversal pour arriver dans la fosse couverte. Cette dernière se trouve en partie sous les dalles des silos-tranchées ce qui facilite l'application de la loi pour la protection des eaux. L'inclinaison de 2%, de la salle de traite jusqu'au point où le fumier bascule dans la fosse, assure l'écoulement continu des eaux de pluie (toit ouvert).

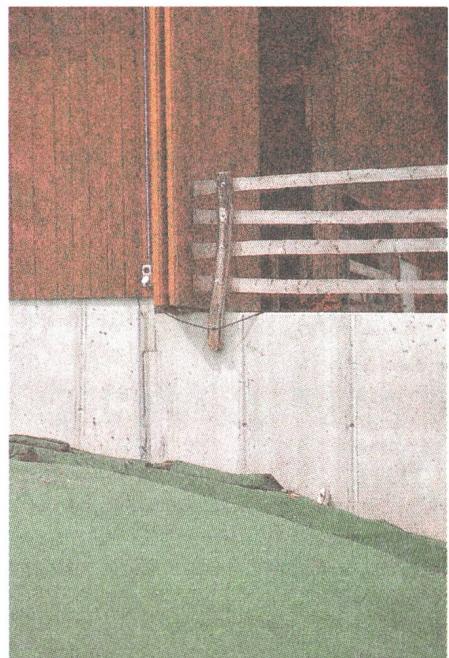
Le «mobilier» de l'étable en stabulation libre permet des changements de structures en tout temps. L'emplacement réservé aux génisses avec évacuation par flottaison a requis la construction d'une paroi en béton. De même, un râcloir a été nécessaire pour pousser les déjections jusqu'au tas de fumier, par un tunnel sous-terrain.

Le fourrage vert et le maïs d'ensilage sont conservés dans les deux silos-tranchées et les restes de foins et de paille pressés sont entassés le long de la fourragère (6 m de large), contre la paroi extérieure. Faute de couloir de transport, la répartition de la paille dans les logettes demande plus d'efforts.

La chambre à lait et la salle de traite (avec trois unités en forme de U) sont entourées d'un mur de briques. Ces locaux se trouvent dans la prolongation des deux rangées de logettes (d'une largeur de 5 m) et laissent libre passage au râcloir. Des cornadis pour les laitières et un abreuvoir automatique pour les veaux et les génisses font partie des dépenses élevées.

Bien-être pour hommes et bêtes

Les vaches disposent de logettes, sur des litières bien garnies de paille. A l'entrée de ces logettes, des traverses de 28 cm de hauteur guident les bêtes et préservent ainsi leur queue des déjections, en position couchée. Par surélévation des plaques en ciment on-



Cette balustrade grossièrement travaillée donne à la fois une image de souplesse et de générosité dans les choses importantes. Et une double porte coulissante pour économiser de la place!

dulé formant le toit, un léger souffle d'air s'infiltre entre les interstices et empêche la condensation. L'aération est optimisée d'une part par les amenées d'air latérales placées sous le toit et d'autre part par l'air qui s'évacue par l'ouverture faîtière. D'ailleurs,



Litière profonde pour les veaux. L'abreuvoir automatique est accessible pour les veaux d'engraissement et d'élevage.

l'exploitant a souvent observé que les bêtes se tenaient volontiers là où la pluie et la neige pénétraient le plus. Pour l'été, une large ouverture a été astucieusement percée dans le plafond de la salle de traite et permet la circulation de l'air et la pénétration de la lumière. En hiver, un chauffage à air chaud améliore la température de quelques degrés pour la traite. De grandes dimensions, la chambre à lait dispose de places de travail bien aménagées: elle pourrait sans autres être modifiée en cas de prise de lait à la ferme.

Propre main-d'œuvre

La base du concept de toute l'installation, habitation et rural, est sans nul doute l'investissement de propres forces. Il faut aussi mentionner que partout où les circonstances le permettent, on a donné préférence au bois, et, pour la planification, on a tenu compte des travaux que l'exploitant pouvait exécuter lui-même.

De plus, trouver un juste milieu entre ses désirs et ses capacités effectives relève d'une planification et d'une estimation sérieuse de ses possibilités. Ainsi donc, l'apport personnel devient l'élément essentiel pour fixer les modalités de financement.

Frais de construction

Les dépenses pour l'habitation (deux appartements) et le rural se montent en gros à fr. 970 000.-. Le rural, prévu pour 25 UGB revient à fr. 450 000.-. Dans les frais sont inclus la fumière, la fosse à lisier et les silos tranchés. Au compte de résultat positif – et en marge de l'apport personnel investi – il faut signaler que l'on a renoncé à un fenil et à un pont roulant avec griffe télescopique. La remise pour l'entreposage de la paille était déjà en place. Ceci dit pour compléter l'information.

Notre article relate brièvement la collaboration avec le charpentier. Toutefois si des moyens modernes (coffrage) ont été utilisés, on a pu renoncer aux prestations de professionnels. «On peut même louer un trax!» dit le maître d'œuvre au reporter pas trop convaincu que l'on puisse abattre pareille tâche sans que la famille n'en subisse des retombées. Et n'oublions pas de mentionner le soutien de la parenté et des amis qui ont contribué à ce que ces exigences ne se transforment en cauchemar.

«Malheureusement, notre région n'a pas de coopérative de construction agricole», constate Hannes Löhrli avec regrets et sa femme souligne le surplus de travail que cette entreprise a suscité. «En fait, nous étions tous dans le même bateau, grands-parents et enfants compris». Mais si le petit Tobias aide déjà son papa à planter des clous, qui sait? La fierté et la passion du métier de paysan sont peut-être les prémisses de la relève.

Zw.